

PROPOSITION COMMERCIALE N° 2 A TAUX FIXE CARACTERISTIQUES FINANCIERES DU PRET

- Prêteur : LA BANQUE POSTALE
- Emprunteur : MAISON DE RETRAITE MARGUERITE RENAUDIN
- Durée du prêt : 20 ans
- Commission d'engagement : 0,10 % du montant du prêt

Tranche obligatoire à Taux Fixe du 13/05/2020 au 15/05/2040

- Date de versement du prêt : Le montant du prêt est versé en une seule fois avant la date limite du 13/05/2020, moyennant un préavis de 5 jours ouvrés TARGET/PARIS. A défaut de demande de versement à la date limite, le versement est alors automatique à cette date.
- Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 0,87 %
- Base de calcul : Mois forfaitaire de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours.
- Périodicité des échéances d'intérêts et d'amortissement : Annuelle
- Amortissement : Échéances constantes
- Remboursement anticipé : Possible à chaque date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.
Préavis : 50 jours calendaires
- Devise : EUR (Euro)
- Validité de l'offre : 30 jours calendaires maximum
- Signature du contrat : Le contrat doit être retourné signé par l'Emprunteur au plus tard le 06 février 2020
- Garantie / Sûreté : Caution avec renonciation au bénéfice de discussion par le Conseil Départemental des hauts de Seine à hauteur de
 - 50 % du capital empruntéCaution avec renonciation au bénéfice de discussion par la Ville de Sceaux à hauteur de
 - 50 % du capital emprunté

KLR



MAISON DE RETRAITE MARGUERITE RENAUDIN
Proposition Commerciale N° 2 – 13 novembre 2019

- Conditions suspensives à la mise en place : Accord du Comité National des Risques ;
Recueil de l'ensemble des pièces client en annexe
Recueil de l'ensemble des pièces garantie en annexe

MLR

Déclaration de l'emprunteur

L'emprunteur déclare expressément avoir reçu, avec la présente offre, un exemplaire des conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-SPL-2019-05 auxquelles est soumise la présente offre, et en avoir pris connaissance.

Proposition valable jusqu'au 13/12/2019 – 23h59

Si vous êtes intéressé à poursuivre l'opération, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner cette proposition par fax au 08 10 36 88 55 au plus tard le 13/12/2019 à 23h59 en cochant la case ci-dessous. En cochant cette case, vous donnez ordre à La Banque Postale de formaliser et de vous adresser le Contrat de Financement.

Il est précisé :

- qu'il ne pourra être accepté qu'une seule demande d'émission de Contrat de Financement ;
- que seule votre signature du Contrat de Financement vaudra engagement de votre part.

Bon pour émission du Contrat de Financement

Dès lors que vous aurez retourné ce courrier, La Banque Postale sera en mesure d'émettre le Contrat de Financement en vigueur, qui comportera les conditions suspensives au versement des fonds, usuelles pour ce type de financement, et notamment la décision de l'organe compétent.

le 12/12/2019

Le Directeur
Kévin Le Rolland



KL